

## Tarif de rétribution pour l'accès au réseau suisse de gaz naturel à haute pression (pour les clients tiers et existantes) :

pour l'année gazière 2025/2026 (du 1er octobre 2025, 06h00 au 1er octobre 2026, 06h00)

Tous les frais sont hors TVA :

### Transports sur Transitgas vers les zones régionales

Tarif de rétribution en CHF/(Nm <sup>3</sup> /h) et année	loco Wallbach	loco Oltingue	loco Passo Gries
Suisse Romande	19.33	21.99	3.11
Plateau suisse	11.43	6.60	21.14
Suisse central	15.91	19.07	21.14
Suisse oriental**	6.36	16.40	26.73

\* Pour l'approvisionnement des clients finaux dans la zone d'EVS Sarganserland et d'IBC Energie Wasser Chur, l'alimentation doit se faire via Höchst

### Zones régionales

Zone régionale (Zone de bilan)	Tarif de rétribution en CHF/(Nm <sup>3</sup> /h) et annéer	Mesures concernant l'approvisionnement hivernal 2025/26*  en centimes/kWh  Durée de ce tarif de rétribution: <b>1.10.2025 au 30.04.2026</b>
Suisse Romande	140.93	0.00
Plateau suisse	163.36	0.26
Suisse central	137.96	0.10
Suisse oriental	122.40	0.03
Tessin	107.98	0.016

Les prix indiqués ne sont qu'indicatifs. Dans tous les cas, les frais prévus par le contrat d'utilisation du réseau s'appliquent.

\* Conformément à l'ordonnance fédérale du 18 mai 2022 sur la garantie des capacités de livraison en cas de grave pénurie d'approvisionnement en gaz naturel